t&ds
TEXTES ET DOCUMENTS
SUR LA SOMME

REVUE DU SERVICE ÉDUCATIF DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA

1450-1850

Picardie du littoral : un espace incertain

Jean-François Grouset
Marie-Françoise Limon-Bonnet

INSPECTION ACADÉMIQUE
DE LA SOMME

Numéro 73

CONSEIL GENERAL
de la
SOMME

1450-1850

Picardie du littoral : un espace incertain

Du 10 décembre 2001 au 31 mars 2002, les Archives départementales de la Somme présentent une exposition consacrée au littoral picard de 1450 à 1850. Ce numéro de *TDS* prend appui sur cette manifestation et propose aux écoliers et collégiens, voire aux lycéens du département, ainsi qu'à leurs professeurs un parcours à travers les documents les plus marquants présentés dans cette exposition.

Riche en documents iconographiques (XVe-XIXe siècles), cette exposition donne l'occasion de saisir la diversité géographique et les évolutions historiques de l'espace spécifique que constitue le littoral. Elle propose aussi d'appréhender la vie quotidienne des habitants fortement marquée par la présence de la mer.

Ministère Culture
Direction régionale des affaires culturelles Picardie
Académie d'Amiens

ISSN 0769-5799

t&ds
TEXTES ET DOCUMENTS
SUR LA SOMME

Picardie du littoral : un espace incertain

1450-1850

Jean-François Grouset,
professeur au service éducatif
et Marie-Françoise Limon-Bonnet
directrice des Archives départementales
de la Somme

avec la collaboration des auteurs
du catalogue de l'exposition
Picardie du littoral : un espace incertain 1450-1850
(Amiens, décembre 2001-mars 2002).

INSPECTION ACADÉMIQUE
DE LA SOMME

CONSEIL GENERAL
de la
SOMME

Archives départementales de la Somme
61, rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00
Télécopie : 03 22 92 16 98
archives@cg80.fr

Les documents figurant dans ce *TDS* sont présentés lors de l'exposition :
« Picardie du littoral, un espace incertain, 1450-1850 ».
Conçue par l'équipe scientifique et technique des Archives départementales,
cette exposition est ouverte du 10 décembre 2001 au 30 mars 2002.
Les documents présentés dans ce *TDS* sont issus du catalogue de l'exposition préparé par
Florence Charpentier, Isabelle Chave, Nicole Dargaisse, Xavier Daugy,
Marie-Françoise Limon, Sophie Olive et Roland Seené.
Picardie du littoral, un espace incertain (1450-1850). Amiens : 2001, 56 p. (prix : 12 €).

ISSN 0769-5799

© Archives départementales de la Somme, Amiens, 2001.

Tous droits de traduction et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. » (Article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes des alinéas 2° et 3° a de l'article L. 122-5, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective […] » d'une part, et d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

Avant-propos

Du 10 décembre 2001 au 31 mars 2002, les Archives départementales de la Somme présentent une exposition consacrée au littoral picard de 1450 à 1850.
Ce numéro de *Textes & documents sur la Somme* prend appui sur cette manifestation et propose aux écoliers et collégiens, voire aux lycéens du département, ainsi qu'à leurs professeurs un parcours à travers les documents les plus marquants de cette exposition.

Riche en documents iconographiques, couvrant une large période chronologique (XVe-XIXe siècles), cette exposition nous donne l'occasion de saisir la diversité géographique et les évolutions historiques de l'espace spécifique que constitue le littoral.
Elle nous propose aussi d'appréhender la vie quotidienne des habitants fortement marquée par la présence de la mer.

Table des matières

Avant-propos 3

Géographie politique du littoral 5

Vivre avec la mer : aménager le littoral 11

Le littoral : enjeu économique 17

Le littoral : enjeu militaire et stratégique 23

Bibliographie 29

Géographie politique du littoral

Le littoral picard doit se lire selon une double géographie : façonné par la nature, il garde aussi la trace de l'histoire. D'abord, l'espace naturel, circonscrit au nord comme au sud par deux rivières, l'Authie et la Bresle, bordé à l'ouest par la mer. Ses limites orientales sont, quant à elles, plus imprécises. Des falaises qui prolongent le pays de Caux aux dunes du Marquenterre, c'est la diversité qui caractérise ce paysage côtier.
Les princes et les pouvoirs ont donné naissance aux entités politiques qui ont découpé ce territoire. Leurs limites, leurs statuts ont varié au gré des temps et des hommes. Les documents qui suivent, essentiellement des cartes, témoignent de ces évolutions et des conflits qu'elles ont pu provoquer.

1 – Carte de la géographie ecclésiastique de la Picardie, 1656.
Carte aquarellée, 60 x 45, Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA 2912/61.

Carte du célèbre Nicolas Sanson, géographe ordinaire du roi, natif d'Abbeville, présentant les circonscriptions religieuses de la côte picarde. Cette carte met l'accent sur le Ponthieu et sa géographie ecclésiastique. Le Ponthieu relevait du diocèse d'Amiens et en constituait l'un des deux archidiaconnés, l'autre étant celui d'Amiens proprement dit. Réparti sur les deux rives de la Somme l'archidiaconné de Ponthieu comptait douze doyennés.

2 – Carte des côtes de Flandres, Picardie et Normandie, 1693.
Carte aquarellée, 99 x 64, Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA 2111/1.

Ce document restitue parfaitement le littoral picard et ses environs immédiats : Flandre au nord, Normandie au sud. On notera que le cartographe a représenté les côtes anglaises, de l'autre côté de la Manche. Les filets aquarellés sur le trait littoral viennent marquer en les différenciant soigneusement à l'aide de couleurs distinctes, les côtes du Boulonnais, entre et Canche, du Ponthieu, entre Canche et Somme, du Vimeu, entre Somme et Bresle. La carte est une carte de marine ; elle s'efforce de signaler au plus près les bancs de sable et met l'accent sur les embouchures des différentes rivières qui ponctuent le littoral.

3 – Grand plan du chapitre de la cathédrale d'Amiens, [XVIIIe siècle].
Plan aquarellé, Archives de la Somme, RL 92 (113 x 122).

Ce plan fut établi pour des procès menés par le chapitre de la cathédrale, possessionné sur le littoral, afin de préserver son droit de dîmage. En rouge figurent les terres soumises à la dîme du chapitre, en vert les terres libres. Le plan est signé François et Nicolas Buteux, arpenteurs jurés royaux demeurant à Saint-Riquier, et a été dressé entre 1757 et 1758.

4 – Carte topographique du pais de Marquemterre situé dans le comté de Ponthieu, 1737.
Plan aquarellé, échelle 1/23000, 0,57 x 0,70, Archives nationales N III Somme 10.

Les Archives de la Somme conservent le témoignage et les pièces produites lors d'un contentieux opposant les habitants du Marquenterre au roi au sujet de la réparation des digues. Ce plan fut dressé à cette occasion.
« Le Marquenterre est un petit pays composé de deux paroisses : Quend et Saint-Quentin, entre l'Authie, la mer et le territoire de Rue. Ce pays, qui en quelques endroits est plus bas que la mer, n'est préservé des inondations que par des digues qui ont été faites anciennement par chaque propriétaire... Mais elles avaient été si négligées depuis environ vingt ans que le pays en était devenu presque inculte par les eaux dont il était surchargé, et qu'en 1734 la mer fit une irruption qui acheva totalement de le ruiner… » Les habitants demandèrent l'autorisation de réparer à frais communs les digues qui protégeaient les terres basses appelées «lais et relais de mer», où paissaient 12 000 moutons, et qui assuraient « des moissons si abondantes que le fermier qui en jouit profitera de plus de 30000 livres par chaque année de son bail ». Une carte servant d'état des lieux fut dressé avant travaux.

5 – Plan des terroirs de Noyelles et Ponthoille, XVIIIe siècle.
Plan sur papier, échelle 1/9000, 1,04 x 0,75, Archives nationales N III Somme 74.

La délimitation des terroirs de Noyelles et Ponthoile fut longtemps l'enjeu de conflits opposant les habitants des deux villages. Les limites définies par les bornes et les plantations franchies régulièrement par les bestiaux mis en pâture, donnèrent cours jusqu'au XIXe siècle à de nombreux écrits.
À l'appui des procédures, de grands plans sont dressés afin de définir l'étendue des terres entrées dans l'apanage du comte d'Artois et les droits des habitants sur les zones pâturables.
Ces terres appelées bas-champs, rencloses depuis le moyen âge par des digues, étaient protégées des marées par un système complexe de canaux.

6 – Plan général des mollières du Marquenterre », XVIIIe siècle.
Plan sur papier, 62 x 122,5, Archives de la Somme, 1C CP 958/23

Un contentieux oppose les habitants du Marquenterre aux religieux de Saint-Valery et aux comtes de Mailly et de Boulainvillers au sujet de la propriété et de l'usage des terres du Marquenterre. Selon l'usage, les terres inondées par la mer relevaient du domaine royal, mais faisant partie du comté de Ponthieu elles étaient laissées à l'usage libre des habitants qui y faisaient paître leurs moutons.
En 1716, par brevet, le roi avait octroyé la concession des terres du Marquenterre au sieur de Boulainvillers. Un plan fut dressé afin de procéder au mesurage des molières. Cette carte du pays de Marquenterre montre l'étendue des pâturages occupant les molières et les criques inondées par la mer. Les canaux, courses et nocqs sont figurés.

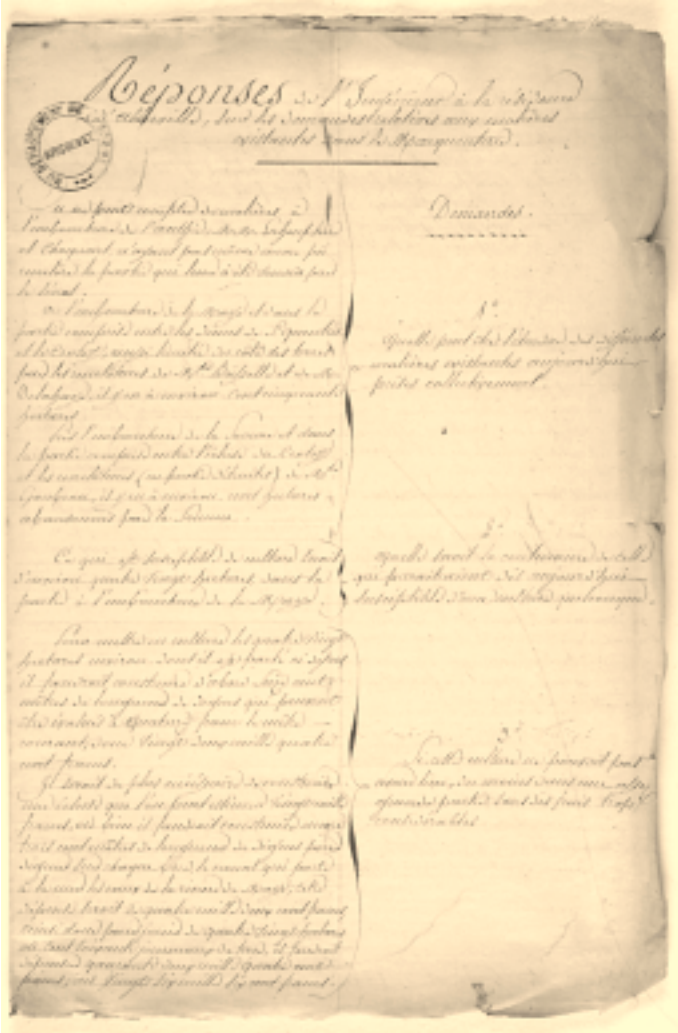

7 – Registre consignant les remarques des habitants de Rue lors du projet de reconstruction de l'église, s.d.
Feuillet manuscrit, 31,5 x 20, Archives de la Somme, 99 O 3314.

La commune de Rue vend par adjudication le 14 décembre 1826, 48 parcelles de marais communaux couvrant une superficie de 79 hectares. Le produit de la vente servira à financer les travaux de restauration de l'église. Une grande partie des habitants s'oppose à ce projet et porte ses contestations sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet. A leur tête, le curé de la paroisse propose de contribuer au projet sur ses propres deniers, sans aliéner les parcelles. Depuis que les coutumes ont établi ces usages, le pâturage des bestiaux et la chasse dans les marais font partie intégrante de la vie des habitants. La vente des marais communaux ôterait à une grande partie de la population les revenus tirés du pâturage des bestiaux, mais surtout son mode de vie ancestral. A l'unanimité, les habitants de Rue choisissent de conserver les pâturages et préfèrent l'augmentation de leur imposition.

Géographie politique du littoral

S'interroger

Comprendre

Document 5. – Plan des terroirs de Noyelles et Ponthoille, XVIIIe siècle (Archives nationales N III Somme 74).

1. Pour quel motif des conflits éclatent-ils entre les habitants des communes de Noyelles et de Ponthoille ?

2. Relevez sur le plan le vocabulaire spécifique désignant les espaces agricoles gagnés sur la mer par les hommes.

3. Quelle utilisation faisait-on de ces espaces gagnés sur la mer ?

4. Quels aménagements visibles sur le plan ont été réalisés par les hommes pour protéger ces terres contre les marées et les inondations ?

Vivre avec la mer : aménager le littoral

Dans cet espace entre terre et mer les efforts des hommes pour endiguer, désensabler et exploiter les ressources du sol ou de l'océan furent incessants.
Toujours, il fallut lutter contre les éléments naturels.
Dès le Moyen Âge, les archives attestent du souci d'utiliser au mieux le littoral.
En plus des efforts quotidiens que supposait l'entretien des équipements existants, à l'époque moderne et sous l'Empire, ce furent parfois de grands projets d'aménagement qui furent imaginés pour le littoral, sans pour autant être toujours menés à bien.

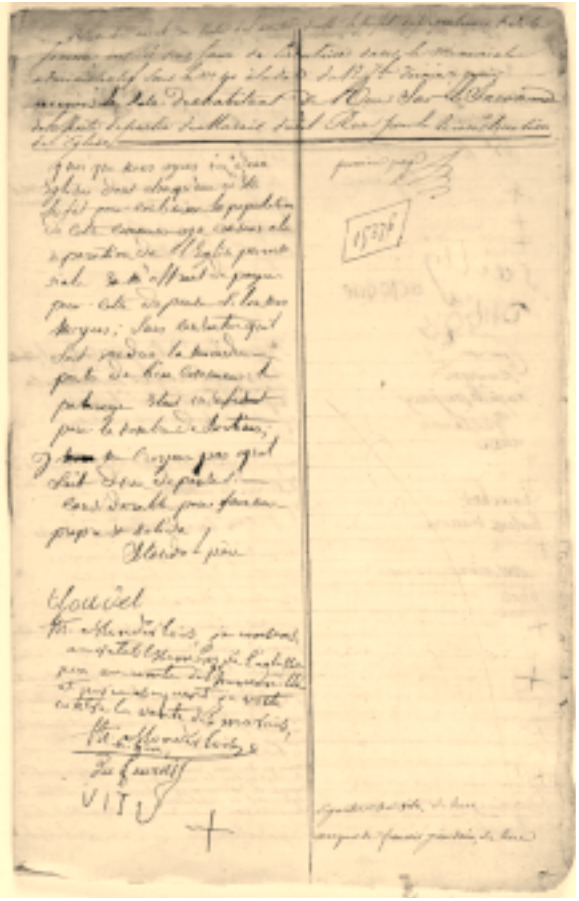

8 – État des molières du Marquenterre en 1809.
Feuillet manuscrit, 34 x 22,5, Archives de la Somme, 99 S 355605.

La loi du 16 septembre 1807 sur le dessèchement des zones inondables, molières et bas-champs, suscite l'intérêt des propriétaires et des communes. Le préfet de la Somme, à l'instigation des propriétaires, propose la construction d'une digue de 4500 mètres pour renclore 720 hectares de bas-champs entre Saint-Valery et le Hourdel ; la canalisation de la Somme compléterait ce travail de bonification.

9 – Plan du cours de la Somme de Pinchefalise à Saint-Valery, par Oeullio, 1765.
Dessin aquarellé, 35 x 52,5. Échelle 500 toises, Archives de la Somme, 1 C CP 1504/15.

Le port de Saint-Valery est à la jonction des voies de mer et de terre, du transport maritime et du transport fluvial. Son rôle économique est donc important : les denrées venues de la mer ravitaillent les marchés d'Abbeville et d'Amiens, les blés du Santerre, les produits des fabriques amiénoises y sont acheminés par le fleuve. L'ensablement du lit de la Somme et conséquemment du port constitue une importante gêne tant pour le trafic fluvial que pour l'accès des navires de haute mer. Les négociants et fabricants adressent à l'intendant de la généralité de Picardie des pétitions ; à leur tête, le sieur Oeullio fait dresser un plan qui propose la construction d'un canal depuis Petit-Port jusque Pinchefalise pour ramener la Somme dans son ancien lit au moyen d'un canal creusé entre l'ancien cours de la rivière et son nouveau lit. Des moyens de défense et de protection contre l'ensablement sont prévus : pieux, herses flottantes qui brasseront l'eau, filets pour recueillir les sables, digues.

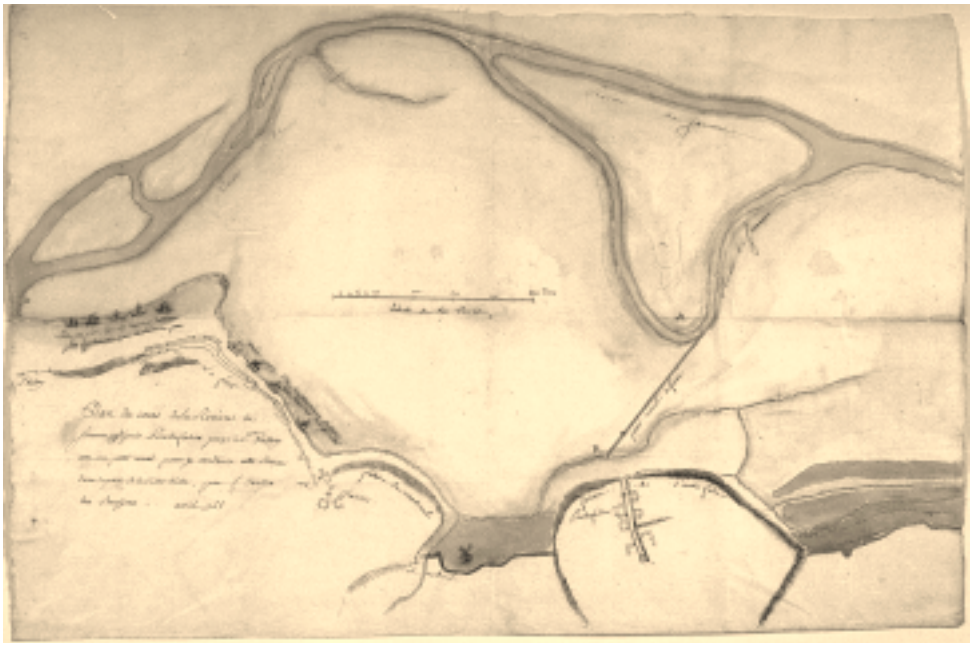

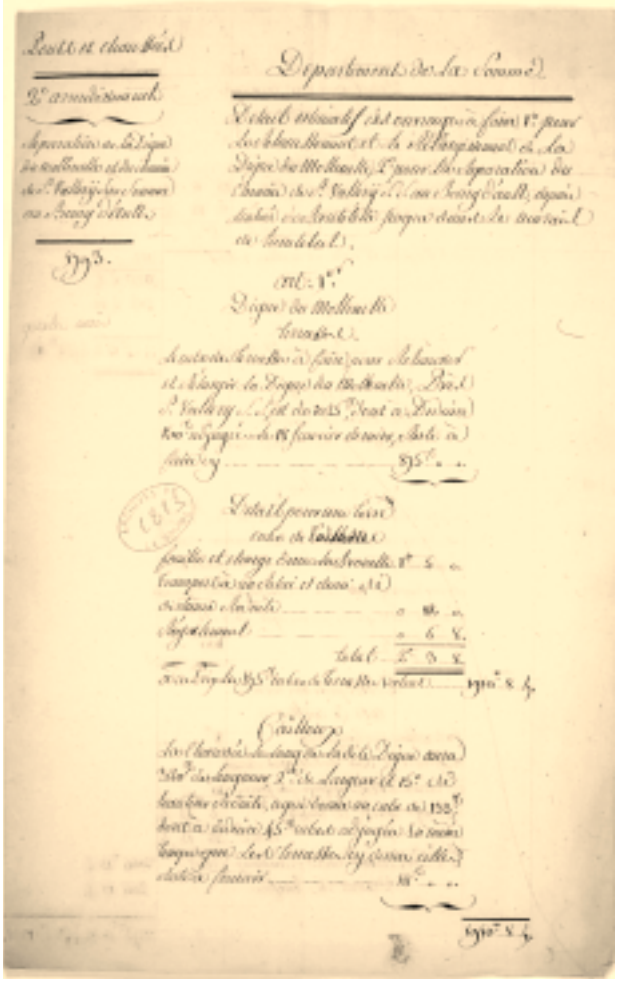

10 – Devis estimatif des travaux de réparation de la digue du Mollenelle et du chemin de Saint-Valery à Ault, 1793.
Feuillet manuscrit, 32 x 20, Archives de la Somme, L 823.

La digue du Mollenelle nécessite un élargissement et le chemin menant de Saint-Valery à Ault des réparations. Faute de main-d'œuvre, les entrepreneurs adjudicataires des travaux demandent au Directoire l'autorisation de réquisitionner les ouvriers à voiture c'est-à-dire les cantonniers des communes limitrophes, afin d'achever rapidement les travaux car ce chemin est très fréquenté : de nombreux convois militaires l'empruntent et les transports commerciaux d'Abbeville à Saint-Valery transitent par cette voie.

11 – « Plan d'une partie de la baie de Somme depuis Noyelles jusqu'à la pointe du Hourdel sur lequel sont indiquées les cotes de nivellement des bancs de sable de la rive gauche ainsi que les hauteurs de l'eau de la Somme et de chenal de Saint-Valery à mer basse », 1828.
Dessin à l'encre aquarellé, 107,5 x 257,6, Archives de la Somme, 99 S 355101.

Cette splendide carte, peinte comme un paysage, illustre parfaitement les techniques appliquées par les ingénieurs géographes de la fin du XVIIIe siècle, et exposées par des traités que reprennent les ingénieurs des Ponts et Chaussées au XIXe siècle. Les évaluations précises des cotes de nivellement du chenal et de la baie, les modifications portées du débouché de la rivière permettent d'apprécier les aménagements prévus. La polémique longuement alimentée sur le débouché de la Somme dans la baie et les fluctuations du chenal de l'indomptable rivière se pose à nouveau lors des travaux de construction du canal qui relie Abbeville à Saint-Valery. « Depuis l'existence du canal, la côte se trouve tellement fortifiée que la Somme ne quitte plus celle du Crotoy ; elle est sur le point après avoir détruit les renclôtures en avant du Marquenterre de percer les digues de ce bon pays, d'y introduire la mer… »

12 – Ordonnance du commissaire chargé de la visite des ports concernant la consolidation des quais de Saint-Valery, 28 août 1687.
Feuillet manuscrit, 21,5 x 15,5, Archives de la Somme, Fonds déposé de Saint-Valery, E DEP 2178.

Les quais de Saint-Valery et du port de la Ferté, bordés de maisons de pêcheurs et de marins, sont exposés à la violence de la mer qui ravage fréquemment leurs habitations. À la requête de dix-huit habitants, M. de Berry, commissaire chargé de la visite des ports et havres de France, accorde l'autorisation de *« jeter dans les grèves les balaieures et poussiere des maisons y cayée et de faire mettre aux pied d'iceux des materiaus et gravois pour les conserver de la violence de la mer »*. L'amirauté de Saint-Valery s'oppose à ces pratiques qui risquent d'obstruer le port.

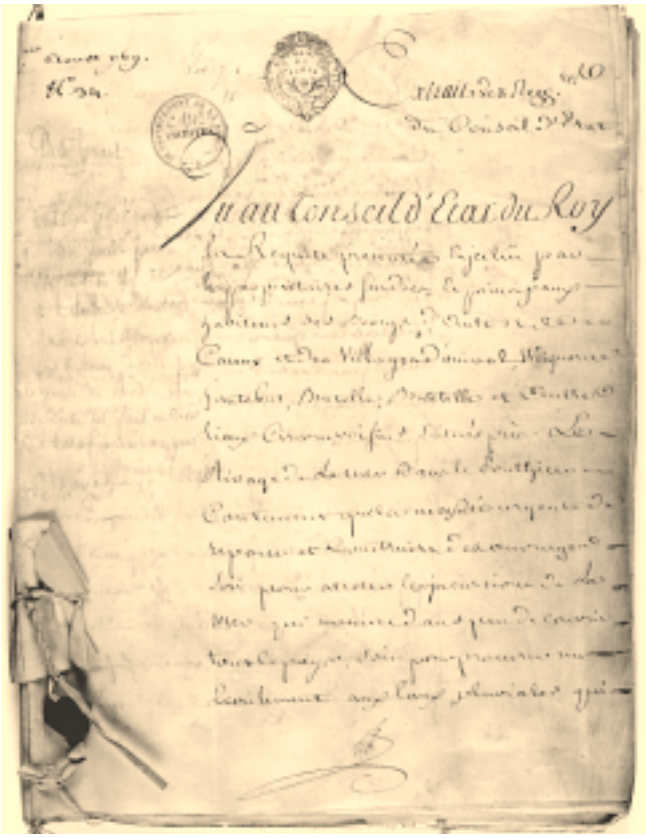

13 – Carte des phares équipant les côtes de France, 1855.
Affiche imprimée, rehauts de couleurs, 72 x 105, Archives de la Somme, 99 S 355538.

Au XIXe siècle, il n'existe qu'un seul phare dans le département de la Somme, celui de Cayeux. S'y ajoutent deux feux dits « de marée » au Crotoy et à la pointe du Hourdel, à l'embouchure de la Somme ; ils sont allumés seulement à marée basse pour avertir les navigateurs du risque d'échouage dans les bancs de sable. Le phare d'Ault ne sera édifié que dans les dernières années du XIXe siècle.

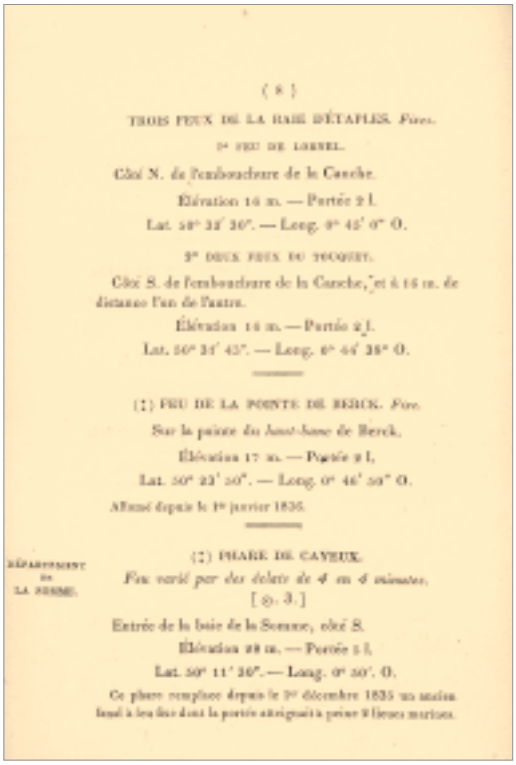

(8)

TROIS FEUX DE LA BAIE D'ÉTAPLES. *Fixes.*

1er FEU DE LORNEL.

Côté N. de l'embouchure de la Canche.

Élévation 16 m. — Portée 2 l.

Lat. 50° 32' 30". — Long. 0° 45' 0" O.

2e DEUX FEUX DU TOUQUET.

Côté S. de l'embouchure de la Canche, et à 16 m. de distance l'un de l'autre.

Élévation 16 m. — Portée 2 l.

Lat. 50° 31' 45". — Long. 0° 44' 38" O.

(:) FEU DE LA POINTE DE BERCK. *Fixe.*

Sur la pointe du *haut-banc* de Berck.

Élévation 17 m. — Portée 2 l.

Lat. 50° 23' 30". — Long. 0° 46' 50" O.

Allumé depuis le 1er janvier 1836.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

(:) PHARE DE CAYEUX.

Feu varié par des éclats de 4 en 4 minutes.

[⊙. 3.]

Entrée de la baie de la Somme, côté S.

Élévation 28 m. — Portée 5 l.

Lat. 50° 11' 30". — Long. 0° 50'. O.

Ce phare remplace depuis le 1er décembre 1835 un ancien fanal à feu fixe dont la portée atteignait à peine 2 lieues marines.

14 – Description du phare de Cayeux, dans « Description sommaire des phares et fanaux allumés sur les côtes de France », *1836.*
Brochure imprimée, 40 p., 21 x 26.
Archives de la Somme, 1 Z 601.

Haut de 28 mètres, ce phare a une portée de cinq lieues marines. Il succède à un fanal qui n'éclairait qu'à deux lieues du fait de sa faible hauteur – 9 mètres – et d'un système d'éclairage rudimentaire consistant, jusqu'en 1801, en un foyer alimenté en charbon de terre.
La décision de publier chaque année une liste à jour des phares n'est intervenue qu'en 1830. Le responsable de la Commission des phares était alors Léonor Fresnel, frère cadet d'Augustin Fresnel, qui inventa la lentille portant son nom grâce à laquelle la portée des phares connut une très nette amélioration dès 1827.

15 – Projet d'une ville et d'un port au bourg d'Ault, sans date.
Plan aquarellé, 50 x 66,
Archives de la Somme,
1 Fi 523.

Parmi les projets d'infrastructures maritimes envisagés aux XVIIIe et XIXe siècles, on trouve celui de la création d'un grand port à la fois commercial et militaire à Ault. Il s'agit de prévoir tant le port lui-même que la ville nouvelle associée, avec ses places, sa citadelle, son église, sa salle de spectacles. On est frappé par la symétrie des implantations. Ce complexe, défendu par Bélu, ingénieur en chef du département, fut abandonné. Un nom avait pourtant déjà été prévu, celui de « ville et port Royal-Henri ».

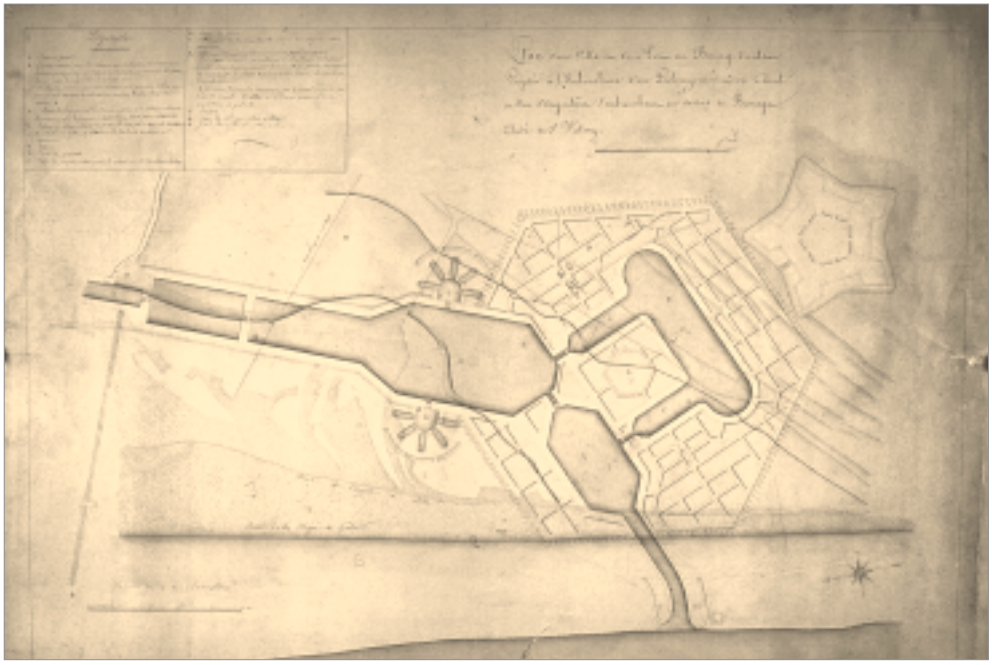

PRÉFECTURE DE LA SOMME.

PROJET
D'AMELIORATION
DU PORT DU CROTOY

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME,
Membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur,

16 – Travaux d'amélioration au port du Crotoy, 1835
Affiche imprimée, 53 x 44,
Archives de la Somme, 1 Z 601.

Tandis que certains projets ne trouvent jamais de concrétisation, d'autres aboutissent, en particulier ceux qui consistent à améliorer des installations existantes. Des travaux sont ainsi réalisés au cours de cette première moitié du XIXe siècle au Crotoy, à Saint-Valery ou encore au Hourdel. Le port du Crotoy bénéficie de travaux soumis à enquête préalable par arrêté préfectoral du 14 mai 1835.
La procédure d'enquête est déjà très proche de nos enquêtes d'utilité publique, avec l'ouverture d'un registre destiné à recevoir les observations des personnes concernées par le projet, et la création d'une commission d'enquête. On observe que cette commission d'enquête est essentiellement composée de négociants. Au regard de la rivalité incessante entre les tenants du port du Crotoy, soutenus par Abbeville, et ceux du port de Saint-Valery, soutenus par Amiens, on peut apprécier le savant dosage opéré par le préfet dans la désignation des membres de cette commission.

Vivre avec la mer : aménager le littoral

S'interroger

Comprendre

Document 12. – Ordonnance du commissaire chargé de la visite des ports concernant la consolidation des quais de Saint-Valery, 28 août 1687 (Archives de la Somme, archives déposées de Saint-Valery, E Dep 2178).

1. Présentez le document (nature, auteur, date)

2. Quelle demande les habitants des quais de Saint-Valery et du port de la Ferté ont-ils formulé au commissaire du roi ?

3. Pourquoi les habitants ont-ils formulé cette demande ?

4. Le commissaire du roi accède-t-il à cette demande ?

5. Pourquoi l'amirauté du port de Saint-Valery est-elle opposée à cette demande ?

Le littoral : enjeu économique

Les documents sélectionnés ici témoignent de l'importance économique du littoral, zone de contact et d'échange. Ils apportent un éclairage sur la diversité et le volume des échanges effectués entre la côte et l'arrière-pays. En fournissant l'emploi sur la mer mais aussi à terre, le littoral se révèle constituer une importante zone nourricière pour sa population. Cet enjeu économique de tout premier ordre est parfois la source de rivalités et de conflits d'intérêts.

17 – Activités du port de Saint-Valery-sur-Somme, XIXe siècle
Lithographie L. Garneray del. et sculp., 51 x 34 toutes marges, Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA 2902.

Véritable porte maritime de la Somme, Saint-Valery a connu une activité internationale, que nous permettent de reconstituer les registres de l'Inscription maritime. Ainsi dénombre-t-on, en 1789, 295 entrées et 263 sorties réparties en 150 navires français, 82 anglais, 52 hollandais, un de Brême, trois prussiens, six danois, un allemand. Deux mille tonneaux de sel pouvaient être stockés au grenier à sel. Bâti en 1736 et toujours debout, il était l'un des plus importants du royaume et servait à approvisionner les greniers de toute la province, ainsi que ceux de Champagne et de Bourgogne. Dans l'autre sens, les grains du Vimeu et du Marquenterre étaient chargés par quantités considérables vers l'Angleterre et les pays scandinaves. Les navires dont la cargaison était destinée à la manufacture d'Abbeville, et ceux qui emportaient les produits fabriqués vers l'Espagne, le Portugal et l'Italie passaient aussi par le port de Saint-Valery.

18 – « État des divers vaisseaux ou navires chargés pour différens lieux », 1754-1769.
Pièce papier, tableau 48 x 36. Archives de la Somme, 1 J 2337.

Les navires qui partaient du port de Saint-Valery étaient chargés principalement de blé et d'étoffes tout comme à Nantes, à Amsterdam, au Havre, à Saint-Malo et à Morlaix. Leur destination était l'Espagne, le Portugal, la Martinique, Marseille, Bordeaux. On apprend dans ce document que le bateau *La Rencontre* à destination de la Martinique, parti le 20 novembre 1754, a été pris par les Anglais, que *L'Américain* a touché le 29 juillet 1765 un banc de sable dans la baie de Cadix, mais qu'il s'est remis à flot à la pleine mer et est entré dans le port, qu'enfin, *Le Symbole de la Paix*, portant pour environ 400 000 tonneaux d'étoffes presque toutes de la manufacture d'Amiens, et à destination de Cadix, a fait naufrage dans la nuit du 21 au 22 décembre 1765 à deux lieues de l'embouchure d'Issigny.

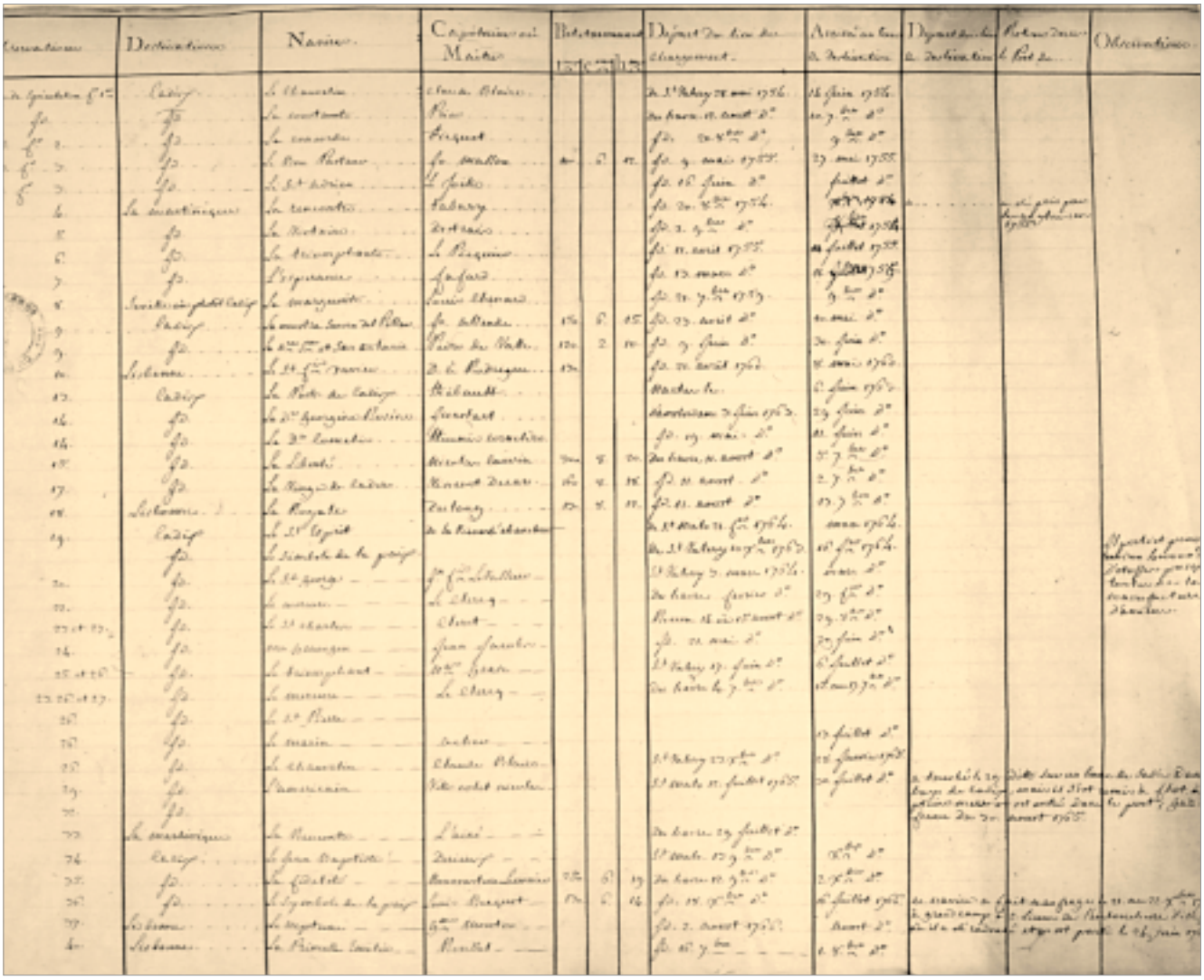

19 – Lettres patentes du roi, 28 novembre 1782 et 16 juin 1784.
Cahier 4 feuillets, 33,5 x 21, Archives de la Somme, Fonds de l'Intendance de Picardie, 1 C 2484, pièce n° 10.

La Chambre de Commerce de Picardie qui se préoccupait du mauvais état du port de Saint-Valery emprunta 940 000 livres pour y effectuer des travaux ; pour financer cet investissement, elle obtint de lever une taxe sur les marchandises. Grâce au Tarif de « ce que devront payer par quintal à compter du premier octobre mil sept cent quatre-vingt-six, jusqu'au premier janvier mil huit cent trois, les Marchandises ci-après dénommés, entrant dans les Ports de Saint-Valery, de Crotoy et d'Abbeville ou en sortant », on sait quelles étaient les marchandises et denrées importées. Étaient particulièrement taxés : le café, les plantes tinctoriales telles que l'indigo, la cochenille, les étoffes étrangères à cause de la concurrence qu'elles faisaient aux produits manufacturés français. Des charges et droits trop élevés contribuèrent en partie à détourner le trafic des marchandises vers d'autres ports plus concurrentiels.

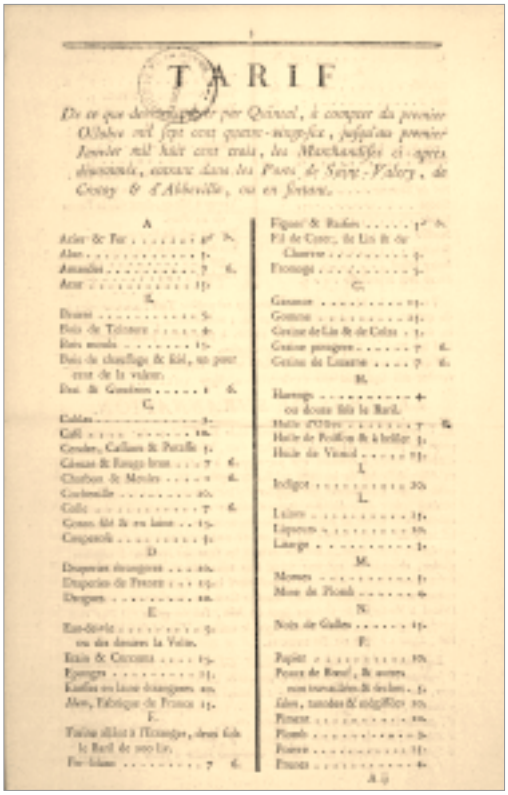

TARIF

A

Acier de Fer . . . . . 6 s.
Aloes . . . . . 1 s.
Amandes . . . . . 7 s. 6 d.
Anis . . . . . 15 s.

B.

Beurre . . . . . 5 s.
Bois de Teinture . . . . . 4 s.
Bois neufs . . . . . 15 s.
Bois de chauffage & bâti, au pour cent de la valeur.
Bas & Gantons . . . . . 1 s. 6 d.

C.

Cables . . . . . 3 s.
Café . . . . . 10 s.
Cendres, Cailloux & Pierrailles 3 s.
Canons & Ferrailles brut . . . 7 s. 6 d.
Charbon & Meules . . . . . 6 s.
Cochenille . . . . . 20 s.
Colle . . . . . 7 s. 6 d.
Cotons filés & en laine . . . 15 s.
Cinqanoffe . . . . . 3 s.

D

Draperies étrangères . . . . 20 s.
Draperies de France . . . . 15 s.
Drogues . . . . . 10 s.

E

Eau-de-vie . . . . . 5 s.
ou des droits la Valeur.
Etain & Cercueils . . . . . 15 s.
Eponges . . . . . 15 s.
Etoffes en laine étrangères 20 s.
Aloes, Fabrique de France 15 s.

F.

Farine allant à l'Etranger, deux sols le Baril de 200 liv.
Fer-blanc . . . . . 7 s. 6 d.
Figues & Raisins . . . . . 3 s. 6 d.
Fil de Coton, de Lin & de Chanvre . . . . . 3 s.
Fromage . . . . . 3 s.

G.

Garance . . . . . 15 s.
Gomme . . . . . 15 s.
Graine de Lin & de Colza . 3 s.
Graine étrangère . . . . . 7 s. 6 d.
Graine de Lusarne . . . . 7 s. 6 d.

H.

Harengs . . . . . 4 s.
ou deux sols le Baril.
Huile d'Olive . . . . . 7 s. 6 d.
Huile de Poissons & à brûler 3 s.
Huile de Vitriol . . . . . 15 s.

I.

Indigot . . . . . 20 s.

L.

Laine . . . . . 15 s.
Liqueurs . . . . . 10 s.
Lainge . . . . . 3 s.

M.

Mornes . . . . . 3 s.
Mous de Plomb . . . . . 6 s.

N.

Noix de Galles . . . . . 15 s.

P.

Papier . . . . . 10 s.
Poivre de Rouel, & autres non nommées & de leur . 3 s.
Aloes, tanches & coquillages 20 s.
Piment . . . . . 10 s.
Plomb . . . . . 5 s.
Poivre . . . . . 15 s.
Prunes . . . . . 6 s.

A ij

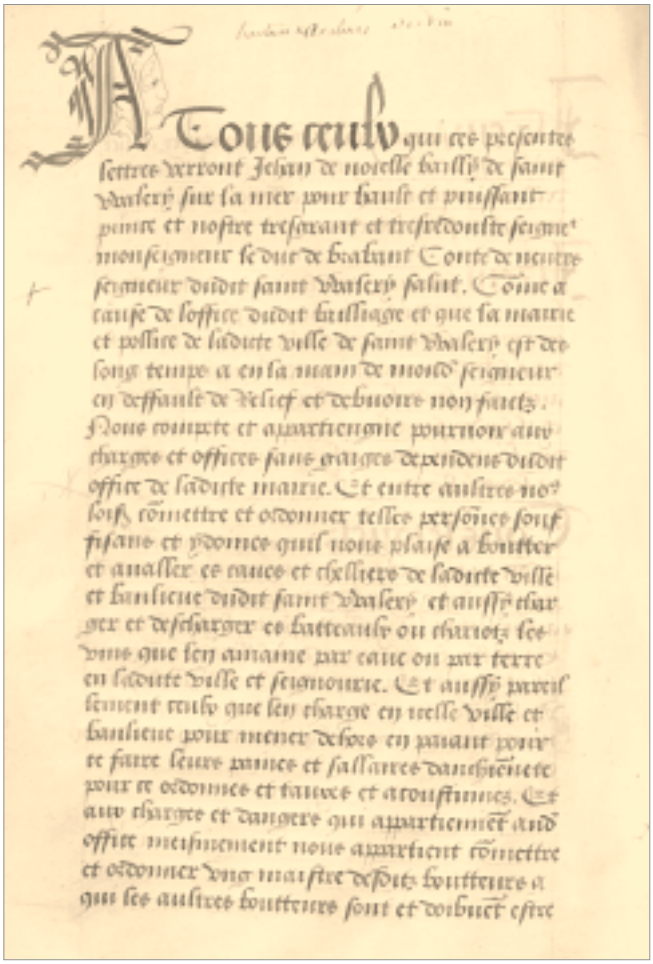

20 – Livre des métiers de Saint-Valery-sur-Somme (1472-1534)
Registre en parchemin, reliure en cuir gaufré, 26 feuillets, 36 x 25,5. Archives de la Somme, fonds archives communales déposées de Saint-Valery-sur-Somme, E Dep 2207/1.

La mer ne faisait pas vivre que des marins. La transformation des matières premières en produits manufacturés, leur commercialisation participaient de l'activité économique du littoral picard. Parmi les corporations et confréries les plus anciennes figurant au Livre des métiers de Saint-Valery, on peut retenir la corporation des boutteurs et avaleurs de vin, qui exerçaient sur les quais de débarquement. L'exportation du vin représentait une part très importante du grand commerce maritime aux XVe et XVIe siècles. Les membres de la corporation des « Jaqueresses de harengs » qu'on appelait aussi jaquoires ou harangères étaient chargés de saler le poisson et de le disposer dans des barils spéciaux.

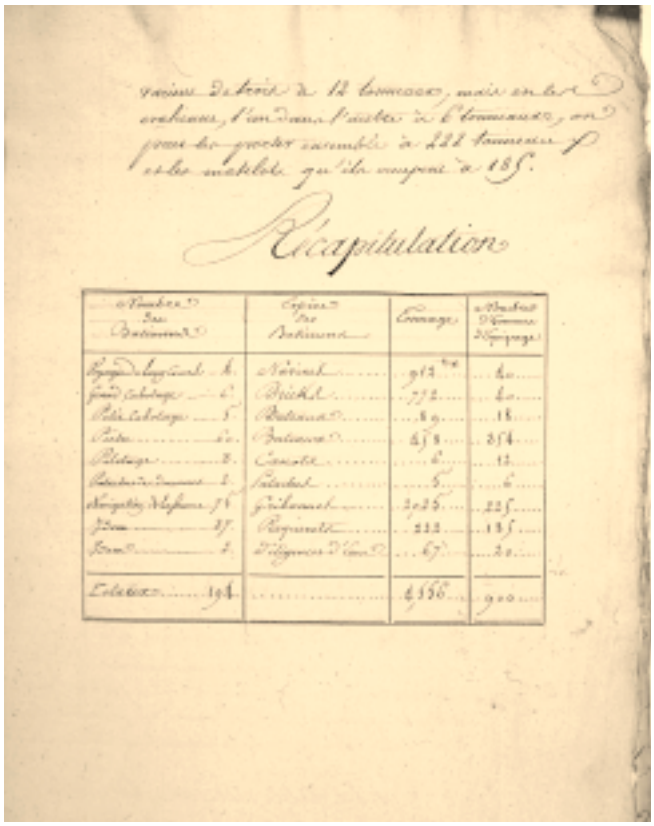

Récapitulation

21 – Statistiques de la marine et de la pêche, sans date (an IX-an XI)
Cahier quatre feuillets, 35 x 22,5, Archives de la Somme, 6 M Statistiques générales, 99 M 90352.

Un ensemble d'études et d'observations sur différents aspects du département témoigne de l'attention apportée par le gouvernement à la situation économique à partir de l'an IX. Suivant une description de la situation de la marine et de la pêche dans le département de la Somme, un récapitulatif énumère les bâtiments de l'époque : les navires pour les voyages au long cours, les bricks pour le grand cabotage, les bateaux pour le petit cabotage et la pêche, les canots pour le pilotage, les pataches des douanes, les gribanes, les pecquerets pour le transport de bois et de tourbe entre Saint-Valery et Abbeville, les diligences d'eau navigant sur la Somme. Les goblettes étaient des bateaux de pêche sans quille ni gouvernail.

22 – Pêcheurs du Crotoy, XIXe siècle.
Lithographies de Fielding d'après Bonington, 51,5 x 38,5 toutes marges. Musée d'Abbeville.

« Pécheux, tendeux et cacheux trois métiers de gueux » : ce dicton du Marquenterre révèle la vie très dure et aléatoire de ceux qui exerçaient d'humbles métiers liés à la pêche côtière. Beaucoup de termes locaux désignent différentes sortes de filets ou engins utilisés : le *rouhé à makriyeu*, filet à petites mailles pour la pêche aux maquereaux, le *rouhé à érin*, filet à harengs à mailles assez grandes, les flotteurs au mané, filet pour attraper les maquereaux à la surface des eaux, le *fila d'anguhile* et la *fouhinne*, espèce de fourche munie d'ergots pour piquer directement l'anguille, le *karyeu*, sorte de nasse ouverte, munie d'une perche servant à soulever le carrelet ; les brochets se prenaient avec un collet appelé le *lache*, les crevettes dans une *keuche à seutrèle*. Les *énonyer*, pêcheurs de coques, se servaient du *ratyeu à énon* pour les extraire du sable et de la *pèle à énon* ou pelle ronde pour les ramasser lorsqu'ils les trouvaient en masses compactes. Les *vérotyé* pêchaient les vers de vase à l'aide d'une petite bêche dite pelle à grève.

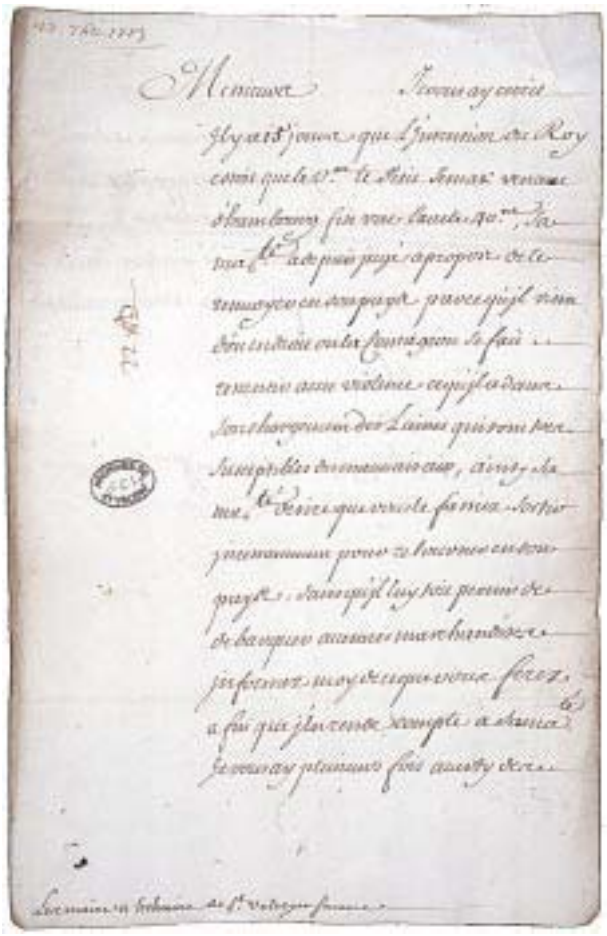

23 – Renvoi du navire Le petit Semak *venant de Hambourg, 1713.*
Lettre manuscrite, 32,4 x 20,6, Archives de la Somme, fonds communal de Saint-Valery-sur-Somme, GG 31.

Les épidémies, fréquentes au XVIIIe siècle, se propageaient souvent par l'intermédiaire des navires. En 1713, en exécution d'une ordonnance royale, l'échevinage valéricain choisit au Hourdel un endroit propice pour mettre en quarantaine les bateaux venant des pays du nord, suspects de transporter des germes infectieux. Dans le cas présent, le navire hambourgeois *Le Petit Semak* se voit refuser l'entrée du port.

Le littoral : enjeu économique

S'interroger

Comprendre

Document 18. – « État des divers vaisseaux ou navires chargés pour différens lieux », 1754-1769 (Archives départementales de la Somme, 1 J 2337).

1. Relevez les principales destinations des navires en partance du port de Saint-Valery.

2. Qu'apprend-on à propos des navires suivants : *Le Symbole de la paix* ; *La Rencontre* ; *L'Américain* ?

3. Dans la liste des produits mentionnés, retrouvez des exemples de marchandises et de denrées importées.

4. Indiquez d'où ces denrées pouvaient provenir et à qui elles étaient destinées.

5. On peut constater que les draperies et étoffes provenant de l'étranger étaient particulièrement taxées. Pouvez-vous dire pourquoi ?

Le littoral : enjeu militaire

Zone de contact avec deux grandes puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, qui souvent furent ses rivales, le littoral picard a une histoire militaire étroitement liée à la politique extérieure de la France. Du moyen âge à l'époque napoléonienne, se protéger contre les invasions fut un souci constant. Les documents qui suivent en témoignent.

24 – « Cahier de plaintes, doléances et remontrances de la communauté de Boismont et Pinchefalise », 1789.
Registre papier, 24 feuillets, 31 x 20, Archives de la Somme, 1 B 317.

Les habitants se plaignent de l'enrôlement de jeunes paysans dans la marine. Ils insistent sur le fait que ces jeunes gens « accoutumés à vivre de laitages, ne font que languir et embarrasser sur les vaisseaux sans être d'aucun service à l'État ». Durant une guerre, il arrivait que la marine royale manquât d'effectifs : l'embarquement des garde-côtes, la création de milices maritimes s'efforcèrent de combler les manques, mais ces levées d'hommes étaient très impopulaires.

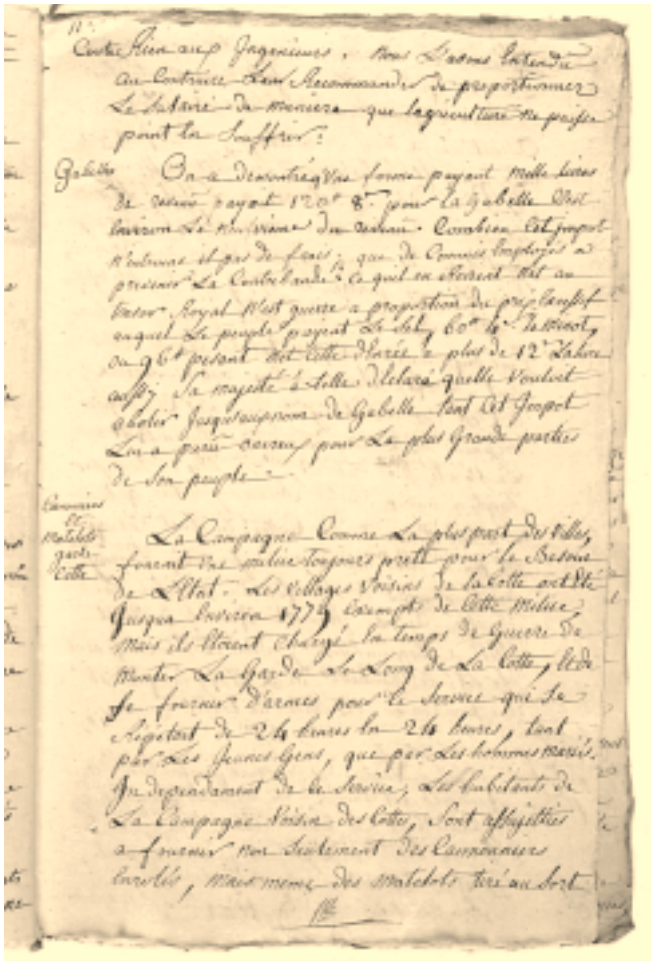

25 – Prise de Saint-Valery-sur-Somme par les Ligueurs, 12 janvier 1592.
Gravure [atelier Hogenberg], 26 x 34, Archives de la Somme, fonds diocésain.

Présentant un grand intérêt stratégique du fait de leur position au débouché maritime de la Picardie, Le Crotoy et Saint-Valery ont toujours été très convoités. Durant la guerre de la Ligue, elles changèrent ainsi quatre fois de mains. Dans les premiers jours de 1592, les Ligueurs en guerre contre Henri IV se rendirent de nuit à Saint-Valery et l'assiégèrent ; la lutte fut sanglante, de nombreux habitants et soldats tués. Trahissant la cause royale, des soldats de la garnison livrèrent la ville et le château à Godefroy d'Armeval, et la capitulation fut signée le 12 janvier 1592. En juin de la même année, le maréchal de Biron reprit la ville pour le compte du Roi.

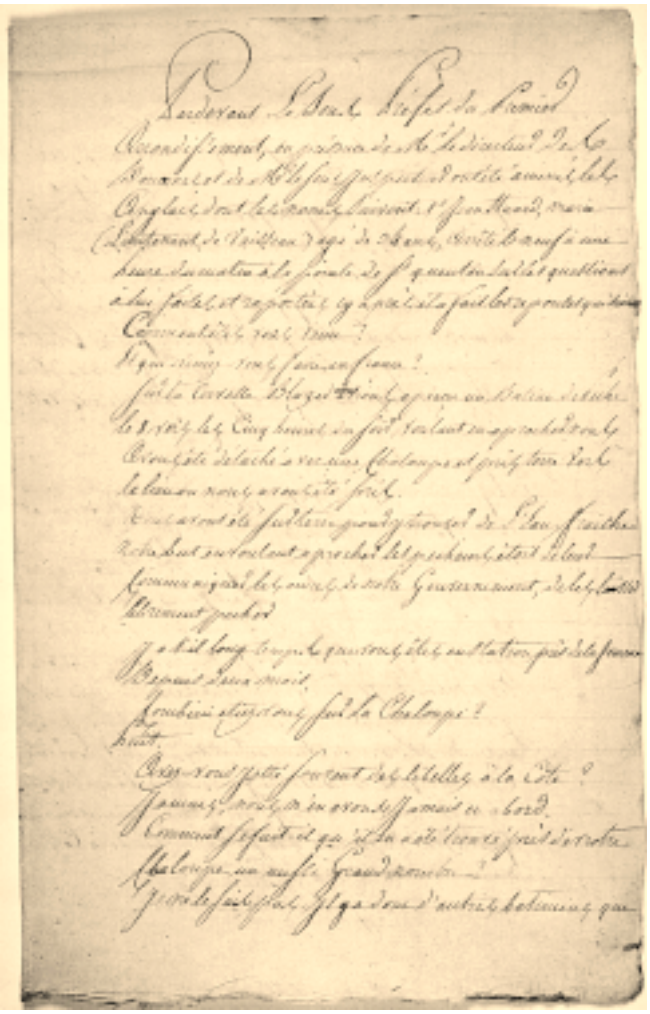

26 – Rapport sur la tentative de débarquement de deux péniches anglaises sur la côte de Saint-Quentin, 1808.
Manuscrit, deux feuillets, 32,5 x 31,5, Archives de la Somme, 99 M 80826/4.

Ce rapport rédigé par l'administration douanière illustre bien les difficultés auxquelles les habitants de la côte picarde eurent à faire face au début du XIXe siècle. Après la rupture de la Paix d'Amiens en 1803, l'Angleterre est à nouveau une puissance hostile. La Manche sert de théâtre à de nombreuses escarmouches franco-anglaises ; les Anglais tentent de s'emparer des bateaux de pêche français pour obtenir des informations par les équipages ; des tentatives de débarquements ont lieu pour s'emparer des sémaphores installés sur le rivage ou pour laisser sur les côtes françaises des libelles hostiles à l'Empereur.

27 – Vue cavalière de Rue, [XVIIe siècle].
Gravure aquarellée, Jacobs Peeters, 13,1 x 36, Archives de la Somme, fonds diocésain.

De cette place militaire importante face aux côtes de l'Angleterre et aux abords de la frontière des Flandres, cette vue donne une image bucolique. Elle constitue cependant un précieux relevé du système de défense et d'implantation des fortifications : les murailles forment un parallélogramme irrégulier, flanqué de six bastions et de leurs ouvrages avancés, le tout entouré d'eau. Les fortifications sont percées de deux portes, celle d'Abbeville, la Porte Neuve, et celle des grèves appelée Porte Basse. Le moulin, situé sur le bastion du même nom, ainsi que le clocher de la chapelle du Saint-Esprit et la citadelle sont aisément repérables. Comme c'est le cas pour la plupart des places de guerre, les faubourgs sont inexistants. Démantelées en 1670, les fortifications, une fois les fossés comblés et nivelés, furent remplacées par une ceinture de verdure.

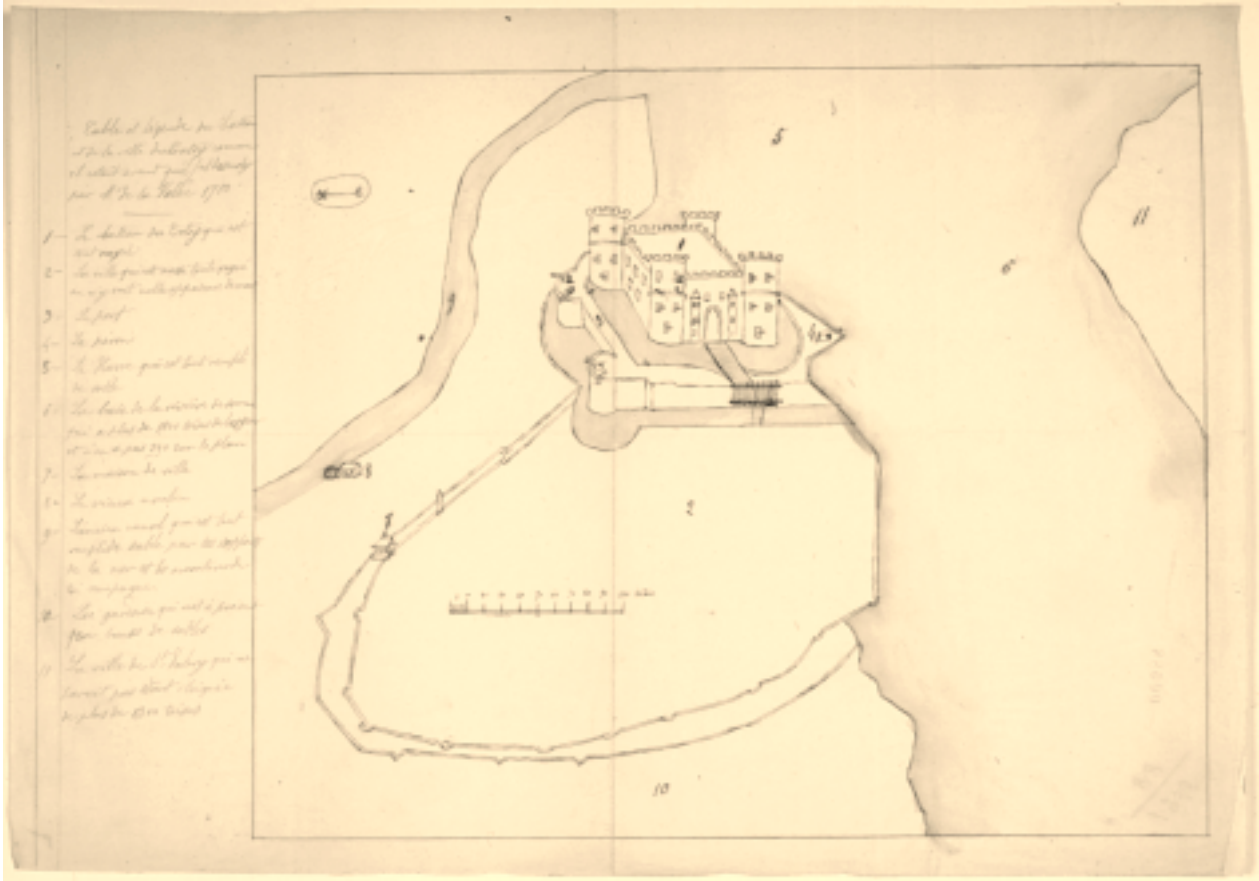

28 – Copie ancienne d'un plan du château et de la ville du Crotoy, [XIXe siècle].
Dessin aquarellé sur calque, 27,8 x 39,7, Archives de la Somme, fonds diocésain.

Située sur un banc de sable, la forteresse du Crotoy est construite en grès ; elle est entourée de fossés dans lesquels s'engouffre la marée, et fait face à Saint-Valery. Les fortifications et la forteresse semblent l'œuvre d'un Jean, comte de Ponthieu, mais elles furent régulièrement restaurées, voire reconstruites par les rois d'Angleterre qui l'occupèrent. Le roi Charles VI fit installer dans la forteresse une garnison fixe et de l'artillerie : le plan laisse d'ailleurs apercevoir quelques canons sur la première enceinte. François Ier encore, en 1517, visita la forteresse, qu'il considérait comme une des clefs de son royaume. Mais à mesure que le port s'ensablait, la place forte perdit de son importance stratégique ; elle fut finalement démantelée sur ordre de Louis XIV en 1674.

30 – Règlement concernant le service des milices garde-côtes, 1701.
Imprimé, 2 feuillets, 21,1 x 15,7, Archives de la Somme, fonds diocésain déposé.

Ce règlement adopté par le roi en 1701 vise à mettre en place de véritables compagnies de garde-côtes, devant surveiller les mouvements de l'ennemi en mer, et s'opposer à tout débarquement. Cette organisation pèse lourd sur la vie des campagnes : les paroisses – nous dirions les communes – concernées doivent en effet fournir des hommes qui sont ainsi obligés de délaisser pour un temps indéterminé le travail des champs.

REGLEMENT

CONCERNANT

le service des Milices Gardes-Costes.

DE PAR LE ROY.

LES armemens de Mer considerables qui ont esté faits en Angleterre & Hollande cette année, & ceux que Sa Majesté est informée qu'on projette d'y faire la prochaine, l'engageant à pourvoir à la garde d'icelles en estat de les défendre, Elle a resolu le present Reglement ainsi qu'il ensuit :

I.

SA MAJESTÉ veut que les Capitaines Garde-Côtes, qu'Elle a pourvûs de ses Commissions, commandent les habitans des Paroisses maritimes qui sont à la distance de deux lieues du bord de la Mer, ainsi qu'il est porté par leurs Commissions sous l'autorité de l'Amiral de France, & des Gouverneurs & Lieutenans generaux de les Provinces, ou Commandans en icelles.

II.

LESDITS Capitaines assisteront à la Revenuë generale qui se doit faire des Milices qu'ils commandent, le premier jour de May de chaque année, ainsi qu'il est porté par l'Ordonnance de 1682. Sa Majesté ne veut pas qu'il soit fait d'autre Revenuë generale, mais son intention est que lesdits Capitaines fassent une fois le jour en temps de guerre, & trois fois l'année en temps de paix, la Visite de toutes les Paroisses de leur Capitainerie.

III.

SA MAJESTÉ veut que dans ces Visites ils assemblent les Capitaines, Lieutenans & Enseignes de chacune, pour sçavoir d'eux l'état de leurs Compagnies; qu'ils se fassent donner des états du nombre d'hommes dont chacune sera composée, & des Armes qu'ils auront, qu'ils distingueront par Fusiliers, Mousquetaires, ayant des Epées, ayant des Piques, & n'ayant aucunes armes : ils feront ces états avec ces Officiers seulement, sans détourner les Paysans de la culture de leurs terres & autres ouvrages; s'il s'y en trouve qui veuillent faire des plaintes contre leurs Officiers, ils les recevront, & les examineront sur les lieux, pour

31 – Carte de la côte de la rivière de Bresle à la Somme, [fin XVIIIe siècle].
Carte aquarellée, 29,4 x 60,5, Archives de la Somme, 1 J 2714/12.

La guerre contre l'Autriche, qui éclate en 1792 s'étend en 1793 à l'Angleterre et à la Hollande. Dans le souci de se prémunir contre les Anglais, le gouvernement de la République envoie des officiers sur les côtes picardes afin de dresser un bilan de l'équipement défensif. Cette carte donne un aperçu précis de l'équipement militaire côtier : onze batteries sont équipées de plusieurs canons, de différents calibres, et certaines d'entre elles, comme celle de Haut-But, possèdent un fourneau pour chauffer les projectiles, et pratiquer contre les vaisseaux de bois le tir incendiaire à boulets rouges.

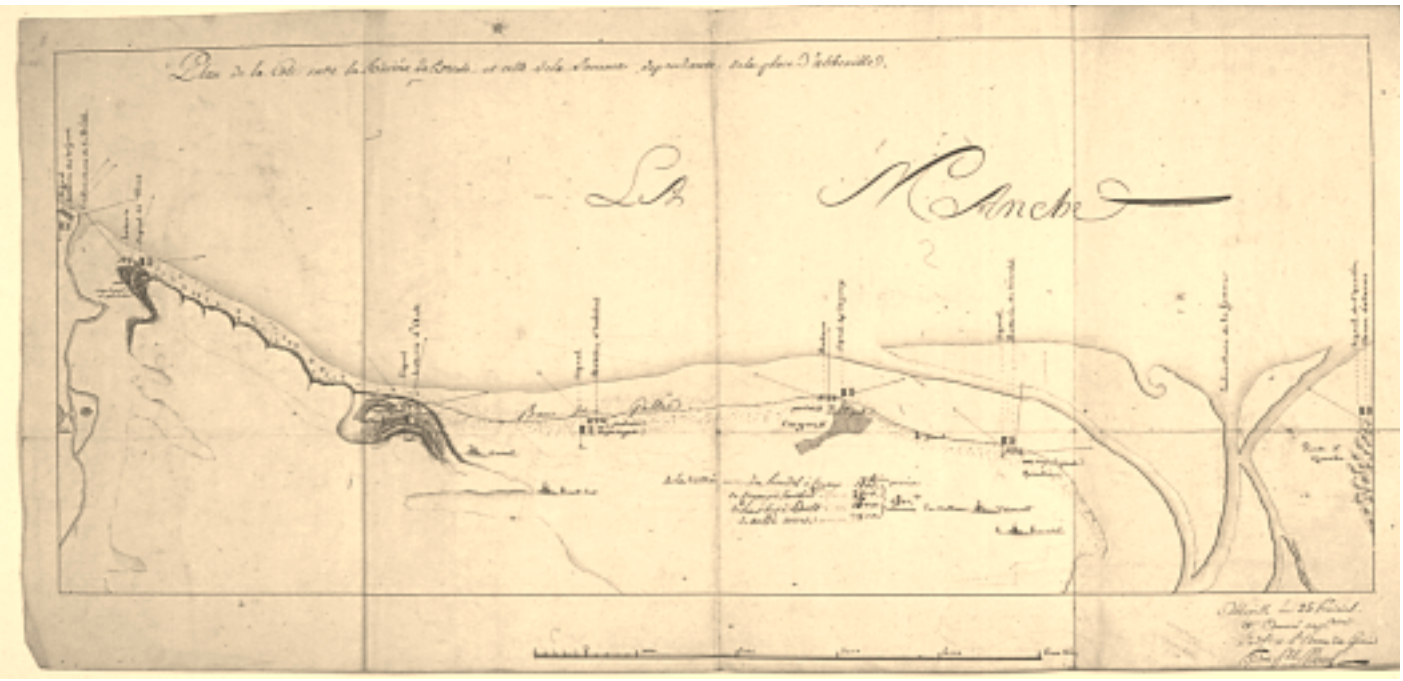

Le littoral : enjeu militaire

S'interroger

Comprendre

Document 27. – Vue cavalière de Rue, [XVIIe siècle] (Archives départementales de la Somme, fonds diocésain déposé).

1. De quelle ville s'agit-il ?
2. Indiquez les éléments montrant qu'il s'agit d'une place forte.
3. Quels sont les autres éléments urbains que vous pouvez relever ?
4. Selon vous, l'artiste a-t-il accordé plus d'importance à l'esthétique du paysage ou au rôle militaire de la ville ?
5. Quels indices vous permettent d'affirmer l'un ou l'autre ?

Bibliographie

Ouvrages

• *Picardie du littoral, un espace incertain 1450-1850.* Catalogue de l'exposition, Archives départementales de la Somme. Amiens : 2001, 56 p.

• BÉAL et ROBIN. *Côte picarde et baie de Somme.* Tournai : 2001, 157 p.

• CABANTOUS (Alain). *Dix mille marins face à l'océan. Les populations maritimes de Dunkerque au Havre aux XVIIe et XVIIIe siècles.* Étude sociale. Paris : 1991, 672 p.

• CHAPE et LE BOUËDEC éd. *Pouvoirs et littoraux du XVe au XXe siècles.* Rennes : 2000, 720 p.

• DEMANGEON (Albert). *La Picardie et les régions voisines, Artois, Cambraisis, Beauvaisis.* Paris : 1973, 496 p.

• GODARD (Jacques). Les ports maritimes de la Somme et leur arrière-pays. Esquisse de leur évolution historique. *Hommes et Terres du Nord,* 1967, p. 72-76.

• GUIGENO (Vincent). *Au service des phares. La signalisation maritime en France, XIXe-XXe siècle.* Rennes : 2001, 257 p.

• JUNG (Philippe). *La baie de Somme de la Renaissance au Grand Siècle (1500-1700) ; conjoncture maritime, mouvements portuaires et subsistances.* Boulogne : 1998, 67 p.

• KAPFERER (Anne-Dominique). *Fracas et murmures. Le bruit de l'eau dans un Moyen Âge picard et boulonnais.* Amiens : 1991, 238 p.

• SCHNAKENBOURG (Christian). Communautés de métiers contre la liberté économique à la fin de l'ancien régime. L'exemple des gribanniers de la Somme. Paris : 1976, p. 7-61.

• VALICOURT (Joseph de). *La baie de Somme.* Noyelles-sur-Mer : 1996, 143 p.

• VASSEUR (Gaston). *Documents inédits pour servir à l'histoire maritime et commerciale de la Picardie, 1682-1792.* Abbeville : 1954, 319 p.

Revues

• *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*

• *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*

• *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de Saint-Valery-sur-Somme*

Une autre façon d'aborder l'histoire

Le service éducatif des archives départementales de la Somme

▼

Visitez le bâtiment des Archives

ancien couvent des Visitandines.

▼

Participez à un atelier

(sigillographie, cahiers de doléances, filiation, héraldique, écriture d'une charte…) ou choisissez votre thème d'étude.

▼

Accueillez les archives

dans votre établissement en empruntant gratuitement une de nos expositions (*Jean Moulin, Reconstruire et se souvenir dans la Somme, Après la Première Guerre mondiale, La tourbe*…).

▼

Recevez

Textes et documents sur la Somme ou enrichissez votre collection avec les derniers numéros parus :

n° 64 : La guerre froide
n° 65 : Entre Restauration et Révolution
n° 66 : Dans la Somme autour de la tourbe
n° 67 : De la IVe à la Ve République
n° 68 : La ville réinventée
n° 69 : L'extrême droite
n° 70 : L'extrême gauche
n° 71 : L'administration préfectorale dans la Somme
n° 72 : La part des femmes dans la Somme

▼

Écrivez-nous ou contactez-nous

61, rue Saint-Fuscien. 80000 Amiens
Téléphone : 03 22 71 86 00. Télécopie : 03 22 92 16 98
Mél. : archives@cg80.fr.

Animateur culturel : Xavier Daugy ou Cécile Degnehegny.

Photographies de couverture :
Première de couverture : carte de la géographie ecclésiastique de la Picardie (1656).
Quatrième de couverture : (haut) plan du cours de la Somme de Pinchefalise à Saint-Valery, par Oeullio (1765) ; (bas) vue cavalière de Rue (XVIIe siècle).
Maquette : Stéphane Pruvost. Réalisation : François Dumont.

Responsable de la publication : Marie-Françoise Limon-Bonnet, directrice des Archives départementales de la Somme.
Crédit photographique : Stéphanie Rannou, Archives départementales de la Somme.
Numérisation des images : Stéphane Crépin.

Achevé d'imprimer en novembre 2001 sur les presses de l'imprimerie
du centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens
45, rue Saint-Leu, 80026 Amiens CEDEX 1
Alain Picquenot étant directeur.

Dépôt légal novembre 2001.